

Samedi 13 NOVEMBRE 33ème Dim ordinaire

18H00 Messe église de QUINCY

Pour les Donateurs

DIMANCHE 14 NOVEMBRE 33ème Dim ordinaire

10H30 Messe église de VILLE DEVANT CHAUMONT

**Famille Jean ARNOULD
André et Marcelle ARNOUX**

Mesures sanitaires actuelles :

- * **Le port du masque et le gel demeurent**
- * **La quête peut se faire pendant la messe, et non plus à la sortie**
- * **Toujours pas de geste de paix avec contact**
- * **Pour les célébrations d'obsèques, seul le prêtre bénit le corps du défunt**
- * **Il n'y a plus de distanciation**

Informations paroissiales-PAROISSE NOTRE DAME DU PAYS DE MONTMEDY

PAROISSE SAINT MAUR DE LA SOURCE VIVE

Abbé Michel Berton 06.83.15.77.92 m.berton@wanadoo.fr

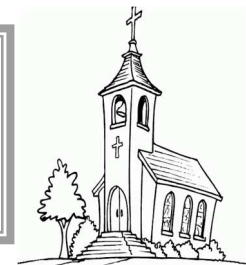
17 rue Bastien Lepage 55150 DAMVILLERS

Permanence du curé mercredi de 8H30 à 10H45—11H00 messe **Montmédy**

PAROISSE SAINT MAUR DE LA SOURCE VIVE

ET

NOTRE DAME DU PAYS DE MONTMEDY



N° 45 DU 7 NOVEMBRE AU 14 NOVEMBRE 2021

Nous prions plus particulièrement pour :

Luc NIZET dont les funérailles ont été célébrées le jeudi 4 novembre en l'église de Réville, il avait 73 ans.



Samedi 06 NOVEMBRE 32ème Dim ordinaire

18H00 Messe église d'Azannes

Simone VANDEN-BOGAERDE

Famille Jean ARNOULD

Gilbert THEVENIN

Maurice GARAUDEL et les défunts de la Famille

Odette ROBERT

Roger et Pierrette FORGET

Henri MULLER et toute la famille

Famille LAMIABLE

DIMANCHE 7 NOVEMBRE 32ème Dim ordinaire

10H30 Messe Basilique d'Avioth

Bienfaiteurs de la Basilique

Pour les Donateurs

« Nous t'offrons pour eux ou ils t'offrent pour eux-mêmes et tous les leurs ce sacrifice de louange. » (Prière Eucharistique I)



Chaque messe est célébrée pour *la gloire de Dieu et le salut du monde* dans une dimension universelle, mais le prêtre peut y associer une intention particulière à la demande d'une personne ou d'une famille. La messe est souvent demandée **pour un défunt** que l'on confie à la Miséricorde de Dieu et avec lequel on prie dans la communion des saints. Mais la messe peut être aussi demandée **en action de grâce** pour un événement heureux (naissance, mariage, fiançailles, ordination, jubilé, anniversaire, grâce particulière reçue ...); ou pour **prier à l'intention** d'un malade, d'une personne en difficulté, d'un couple, d'une famille, pour telle ou telle situation, pour l'Eglise, pour le monde... ou pour demander la paix, la fin d'une épreuve... ou encore « **à une intention particulière** » qui ne peut pas être spécifiée par discrétion. Dès les origines, les fidèles ont voulu participer à la messe par des offrandes en nature ou en espèces. La messe ne s'achète pas, elle n'a pas de prix, c'est un bien spirituel. Mais quand on demande une intention de messe, il est de coutume de faire **une offrande** qui est un geste de partage et de générosité en vue d'assurer à l'Eglise les ressources dont elle a besoin et notamment pour assurer aux prêtres leur subsistance. Le montant de l'honoraire de messes est fixé par la Conférence des Evêques de France, à titre indicatif (cela est laissé au discernement de chacun, selon ses ressources). Depuis janvier 2020, il s'élève à **18 euros**. Ce montant reste identique pour l'année 2021.

TARIFS

Casuel Mariage et Funérailles : **161€**

18€ pour l'intention de messe

77€ pour la paroisse

66€ pour le diocèse

Pour les baptêmes les prêtres du diocèse de Verdun n'ont pas souhaité qu'un tarif soit instauré. Ceci contrairement aux diocèses voisins. Une offrande libre peut être faite aux prêtres à cette occasion.

AGENDA Michel Berton

Du 7 NOVEMBRE au 14 NOVEMBRE

Lundi 8 novembre

- ◆ 17h00-18h45 Réunion Communicamédy au Presbytère de Montmédy

Mardi 9 novembre

- ◆ 10h30-11h30 1ère Communion Sainte-Anne

Mercredi 10 novembre

- ◆ Journée Pastorale des Ecoles Catholiques 54-55

Samedi 13 novembre

- ◆ 18h00 Messe à Quincy

Dimanche 14 novembre

- ◆ 10h30 Messe à Ville-devant-Chaumont

A NOTER

- ◆ Pèlerinage à Saint-Nicolas-de-Port le 4 décembre 2021

Renseignements : Œuvre des Pèlerinage tél. 06.70.29.62.31
mail : pelerinages@catholique55.fr

Permanences paroissiales :

- ⇒ le mercredi de 9h30 à 16h30 au presbytère de Montmédy
- ⇒ Le jeudi de 9h30 à 16h30 au presbytère de Damvillers

Désormais, nous vous demandons de transmettre vos demandes de messe :

- (Paroisse St Maur) à Mme Joëlle RENAUX **le jeudi matin dernier délai**
- (Paroisse Montmédy) à Mme Michèle KIRCHER **le mercredi matin dernier délai**